

Image not found or type unknown



droit d'une agence de gestion en location

Par **ande**, le **21/12/2011** à **11:29**

L'agence qui me loue un appartement ne fournit pas de justificatifs à l'afin de l'année refuse de me donner les coordonnées du propriétaire me dit qu'ils sont juste là pour les loyers que c'est le propriétaire qui doit faire tout le reste alors problèmes problèmes

qu'en est-il exactement?

merci

Par **janus2fr**, le **21/12/2011** à **14:11**

Bonjour,
Quel type de bail, vide ou meublé ?
Qu'appellez-vous "justificatifs à l'afin de l'année" ?

Par **ande**, le **21/12/2011** à **17:48**

bonjour Janus

et merci

il s'agit des avances sur charges locatives que je paye tous les mois, comme tous les locataires or l'agence qui gère l'appartement m'a dit qu'il n'encaissait que les loyers et ne me fournirait pas le récapitulatif annuel que le propriétaire reçoit ..
n'ayant pas les coordonnées du propriétaire et l'agence me dit qu'elle n'était pas habilitée à me les donner..

merci beaucoup

Par **janus2fr**, le **22/12/2011** à **10:01**

Vous n'avez pas répondu sur le type de bail, vide ou meublé, car la loi est différente.

Si c'est une location vide, les coordonnées du propriétaire sont obligatoirement inscrites au bail avec celles de son mandataire (l'agence).

Pour ce qui est de la régularisation des charges, si vous payez des provisions, le bailleur vous doit au minimum une régularisation annuelle. Il doit donc vous fournir un décompte par poste des charges et vous laisser accès aux justificatifs pendant un mois.

En l'absence de régularisation annuelle, vous êtes en droit de demander le remboursement de l'intégralité des provisions versées et non justifiées.

Par **ande**, le **22/12/2011** à **12:46**

bonjour

excusez moi

je loue en vide et la co-propiété est géré par F...

ce qui fait que lorsqu'il y a un problème chacun renvoie à l'autre c'est infernal

ex :il y a 4ans le ravalement de l'immeuble géré par F... n 'est pas venu voir les travaux de la terrasse ou l'entreprise a mis une couche d'enduit sur du carrelage rouge (à cause de petites infiltrations d'eau)la couche d'enduit creme part de partout et la balustrade part en morceaux.les ferrures des rideaux n'ont pas été peints au moment de la réfection =rouille.

il y a 4 ans j'ai informé F... puis l'agence C... qui gère l'appartement ..

j'ai vu personne depuis 4ans.

L'agence C... qui me loue me dit c'est le propriétaire!

le propriétaire est venu me rendre visite et a été informé mais depuis rien !

L'agence C...me dit que je ne peux pas avoir le telephone n'il adresse du propriétaire pour lui écrire.En vous remerciant

Par **ande**, le **22/12/2011** à **12:52**

excusez moi mais j'ai oublié de vous dire que le propriétaire n'habite plus à l'adresse initiale du bail ,que l appartement est dans le nom du père qui est agé et malade et le fils ! je n ai pas ses coordonnées que l'agence C... refuse de me donner

en vous remerciant

passez de bonnes fêtes